

Rapport d'orientation budgétaire

Le débat d'orientation budgétaire est présenté ce mardi 24 janvier 2023. Le vote du budget aura lieu lors du prochain conseil, le 22 mars 2023.

1 Bilan 2022

1.1 Principales réalisations 2022

1.1.1 SAGE

- Rédaction des avis de la CLE, organisation d'une CLE
- Lancement de l'étude de gouvernance sur la compétence ruissellement
- Réflexion sur la modélisation de la nappe
- Suivi et accompagnement des projets inscrits au CTEC
- Association aux PLU et Scot

1.1.2 Rivières :

- Réalisation des travaux d'entretien
- Réalisation de la tranche 2022 de restauration : Avrechy, Agnetz
- Poursuite des études de restauration de la continuité au niveau des sites des moulins Pgelec (Agnetz), Ramecourt (Agnetz), Bailly le Bel (Breuil le Sec)
- Démarrage des études de restauration de la continuité au niveau du site du moulin d'en bas (Etouy) et de restauration de la Brèche à Litz
- Poursuite de l'étude de restauration du ru de la Garde à Clermont
- Accompagnement de la coopérative Agora dans son étude
- Suivi de la qualité des eaux
- Préparation de la tranche 2023

Le PPRE prévoyait la mise en place d'un ouvrage de franchissement sur l'Arré au niveau d'Airion. Les études géotechniques ont été assez longues à réaliser et ont abouti à une augmentation du coût du projet à 120 000€ / 140 000€. Le projet n'a ainsi pas pu être réalisé.

1.1.3 Zones humides :

- Réalisation des travaux de restauration des zones humides à Montreuil sur Brèche, Fitz-James et Clermont
- Accompagnement de la commune de Bailleval dans ses travaux de restauration de zones humides
- Finalisation de l'étude des zones humides sur 5 communes de la Brèche aval
- Préparation des interventions 2023
- Vérification de la cartographie des zones humides sur plusieurs secteurs problématiques

1.1.4 Sensibilisation, animation :

- Mise à jour du site internet pour le syndicat (www.smbvbreche.fr) et des réseaux sociaux du syndicat (Facebook, LinkedIn)
- Participation à des manifestations grand public

1.2 Compte administratif 2022

✓ *Fonctionnement*

Les **dépenses et les recettes de fonctionnement** dont le détail par chapitre est repris ci-dessous se sont élevées respectivement à **780 997.17 €** et à **862 058.91 €** permettant de dégager un **excédent de fonctionnement** de **81 061.74 €**.

Types d'opérations	Chapitre budgétaire	Dépenses de fonctionnement
Opérations réelles	011 - Charges à caractère général	557 512.67 €
	012 - Charges de personnel	190 485.33 €
	65 - Autres charges de gestion courante	26 859.37 €
Opérations d'ordres	042 - Opération d'ordre entre sections	6 139.80 €
Total		780 997.17 €

Types d'opérations	Chapitre budgétaire	Recettes de fonctionnement
Opérations réelles	74 - Dotations et participations	861 970.43 €
	75 – Autres produits de gestion courante	1.64 €
	77 - Produits exceptionnels	86.84 €
Opérations d'ordres	042 - Opération d'ordre entre sections	-
Total		862 058.91 €

✓ *Investissement*

Les **dépenses et les recettes d'investissement** dont le détail par chapitre est repris ci-dessous se sont élevées respectivement à **23 277.82 €** et à **6 745.40 €** occasionnant un **déficit d'investissement** de **16 532.42 €**.

Les dépenses d'investissement en 2022 ont consisté en l'achat d'un véhicule pour un montant de 22 590 € et de petit mobilier pour 687,82 €.

Types d'opérations	Chapitre budgétaire	Dépenses d'investissement
Opérations réelles	21 - Immobilisations corporelles	23 277.82 €
Opérations d'ordres	040 - Opérations d'ordre entre sections	-
Total		23 277.82 €

Types d'opérations	Chapitre budgétaire	Recettes d'investissement
Opérations réelles	10 - Dotations, fonds divers et réserves	605.60 €
Opérations d'ordres	040 - Opérations d'ordre entre sections	6 139.80 €

Total	6 745.40 €
--------------	-------------------

L'excédent de fonctionnement doit être analysé avec précaution. En effet, le fonctionnement normal du syndicat n'est pas de nature à générer un tel excédent mais plusieurs éléments l'expliquent :

- Une erreur de l'Agence de l'eau sur le versement d'un acompte 10 000 € plus élevé qu'attendu. Le CA intègre cette recette sans que les dépenses correspondantes n'aient été imputées.
- La vacance d'un poste de technicien sur 5 mois qui a entraîné une économie d'environ 17 000 € alors que l'acompte de l'Agence de l'eau perçu début 2022 a lui été calculé sans prendre en compte cette vacance.
- La non réalisation des travaux de restauration à Airion (mise en place d'une passerelle) et à Agnetz (restauration de la continuité au niveau du moulin du grand Ronquerolles).

Ainsi, afin d'avoir une vision plus réaliste du bilan financier du syndicat, l'analyse a été faite en prenant en compte les projets effectivement réalisés, leur coût et les subventions attendues.

1.3 Bilan financier 2022

L'ensemble des projets réalisés en 2022 est repris ci-dessous, avec les subventions perçues (ou restant à percevoir).

	Projet	Montant projet	Montant subvention	Autre participation	Reste à charge
GEMA	Entretien 2022	36 833,22 €	29 466,58 €		7 366,64 €
	Restauration de l'Arré à Avrechy	64 421,04 €	51 536,83 €		12 884,21 €
	Etude reméandrage Ronquerolles	11 760,00 €	9 408,00 €		2 352,00 €
	Reméandrage de la Brèche à Ronquerolles	79 791,00 €	63 832,80 €		15 958,20 €
	Suivi de la qualité des eaux sur le bassin	9 656,16 €	7 724,93 €		1 931,23 €
	Etude moulin d'en bas (phase 1)	15 480,00 €	12 384,00 €	1 548,00 €	1 548,00 €
	Etude moulin PG Elec	12 240,00 €	9 792,00 €		2 448,00 €
	Etude moulin Bailly le Bel (phase AVP)	8 640,00 €	6 912,00 €	864,00 €	864,00 €
	Etude moulin Ramecourt (phase 2, TO2, TO3, TO5, géotech)	21 216,00 €	16 972,80 €	2 121,60 €	2 121,60 €
	Etude restauration du ru de la Garde (phases 2, 2b, 3, 3b, TO3b)	21 300,00 €	17 040,00 €		4 260,00 €
	Etude pisciculture de Litz (phases 1 et 2)	32 880,00 €	26 304,00 €		6 576,00 €
	Restauration des ZH à Fitz-James	31 100,65 €	24 880,52 €	6 220,13 €	0,00 €
	Restauration des ZH à Montreuil sur Brèche	49 376,16 €	39 500,93 €	9 875,23 €	0,00 €

	Restauration des ZH à Clermont	49 374,00 €	39 499,20 €	9 874,80 €	0,00 €
	Etude des zones humides de la Brèche aval	41 672,00 €	33 337,60 €	8 334,40 €	0,00 €
SAGE	Etude de gouvernance ruissellement	32 217,00 €	25 773,60 €		6 443,40 €
TOTAL		517 957,23 €	414 365,78 €	38 838,16 €	64 753,28 €
			80%	7,5%	12,5%

Comme chaque année, la part d'auto-financement est assez faible pour le SMBVB, seulement 12.50%.

En dehors des travaux, le bilan financier 2022 devrait être le suivant :

	Montant	Montant subvention	Reste à charge
Salaires	179 615,92 €	118 635,28 €	60 980,64 €
Indemnités élus	28 569,47 €	0,00 €	28 569,47 €
Charges de fonctionnement (estimées)	56 500,00 €	28 000,00 €	28 500,00 €
TOTAL	264 685,39 €	146 635,28 €	118 050,11 €

Le reste à charge global s'élève donc à 182 800 € environ. Les cotisations s'élevant à 209 500€, **l'excédent dégagé est de 26 700 €**. Cependant, une grosse partie de cet excédent servira à combler le déficit d'investissement pour acheter le Duster (23 000 €).

Pour mémoire, avec le même type de calcul, les résultats des années précédentes sont les suivants : + 17 000 € en 2018, + 81 000 € en 2019, + 55 000 € en 2020 et + 39 000 € en 2021.

1.4 Bilan par compétence

Le SMBVB n'a qu'un budget mais réalise une comptabilité analytique entre la compétence SAGE et la compétence GEMA.

Le même travail a été réalisé afin d'analyser la répartition des dépenses et des recettes entre le SAGE et la GEMA. On voit que la GEMA est excédentaire (hors acquisition du Duster) alors que le SAGE est déficitaire.

	Dépenses		Reste à charge	
	GEMA	SAGE	GEMA	SAGE
Etudes / travaux	485 740,23 €	32 217,00 €	58 309,88 €	6 443,40 €
Fonctionnement	45 200,00 €	11 300,00 €	25 200,00 €	3 300,00 €
Salaires	117 606,56 €	62 009,36 €	29 271,31 €	31 709,33 €
Indemnités élus	28 569,47 €		28 569,47 €	
TOTAL	677 116,26 €	105 526,36 €	141 350,67 €	41 452,73 €
Cotisations			170 000,00 €	39 500,00 €
Bilan			28 649,33 €	- 1 952,73 €

Pour mémoire, en 2020, l'excédent en GEMA était de 50 983.71€ et en SAGE de 3 511.22€, et en 2021, l'excédent en GEMA était de 37 624.05€ et en SAGE de 1 248.50€.

2 Projection 2023

2.1 Programmation technique

2.1.1 SAGE

- Mise en œuvre du SAGE
- Mise en œuvre du Contrat de Territoire Eau et Climat
- Poursuite de la réflexion sur la compétence ruissellement
- Réflexion sur l'étude de la nappe avec l'ensemble des acteurs

2.1.2 Rivières :

- Réalisation de la tranche d'entretien 2023 (Brèche entre Fitz-James et Rantigny, quelques affluents ainsi que des interventions ponctuelles le cas échéant sur le reste du linéaire)
- Réalisation de la tranche de restauration 2023 (reméandrage du ru de la Garde dans le marais de Clermont)
- Restauration de la continuité écologique au niveau du seuil du moulin de Ramecourt (Agnetz)
- Poursuite des études de restauration de la continuité écologique sur les ouvrages de Bailly le Bel (Breuil le Sec) et du moulin d'en-bas (Etouy)
- Lancement des études de restauration de la continuité écologique sur les ouvrages de Saint Gobain (Rantigny) et Lessier (Agnetz)
- Démarrage de la maîtrise d'œuvre sur l'ouvrage d'Hatton (Essuiles Saint Rimault)
- Démarrage de l'étude du ru de Sénécourt (Bailleval)
- Poursuite et développement du réseau de suivi de la qualité

Par ailleurs, le PPRE prévoyait une intervention sur Rantigny (mise en place d'épis sur la Brèche entre l'aval du site de Saint Gobain et le pont au niveau du Lidl). Cette intervention avait été pensée en anticipant une suppression de l'ouvrage de Cauffry, qui aurait accéléré les écoulements. Cet ouvrage n'ayant pas été supprimé, l'intervention a perdu de son intérêt et le rapport coûts/bénéfices ne semble plus aussi optimal. Il est donc proposé de ne pas réaliser ce projet en 2023.

2.1.3 Zones humides :

- Réalisation de l'étude des zones humides du parc Chedeville et de la commune de Cambronne Les Clermont
- Réalisation des travaux de restauration des zones humides sur les communes de Clermont, Breuil le Vert, Breuil le Sec, Rantigny, Bailleval, Liancourt et Nogent sur Oise

2.1.4 Sensibilisation, animation :

- Mise à jour régulière du site internet et des réseaux sociaux du SMBVB (Facebook, LinkedIn)
- Participation à des animations à destination des scolaires
- Participation à des actions grand public

2.2 Orientations pour le budget 2023

2.2.1 Dépenses de fonctionnement

Le syndicat emploie 4 agents à temps plein :

- 1 directeur animateur du SAGE, financé par l'Agence de l'eau à hauteur de 50%,
- 2 techniciens rivière, financés par l'Agence de l'eau à hauteur de 80%,

- 1 technicien zones humides, financé par l'Agence de l'eau à hauteur de 80%.

Le syndicat emploie également 1 agent 4h par semaine pour la comptabilité.

Les dépenses principales pour les études et travaux seront les suivantes :

- Travaux d'entretien : 92 000 € TTC par MVS Renaturation (dont 80% par l'Agence de l'eau et le conseil départemental de l'Oise)
- 4^{ème} tranche de restauration du PPRE
 - o Travaux de reméandrage du ru de la Garde, à 66 000 € TTC (dont 80% de l'Agence de l'eau)
- Poursuite du réseau de suivi de la qualité, pour 11 200 € TTC (dont 80% de l'Agence de l'eau)
- Mise en place d'un réseau de suivi global et acquisition de matériel de mesure, pour 35 000 € HT (dont 80% de l'agence de l'eau)
- Travaux de restauration de la continuité au seuil de Ramecourt (Agnetz) pour un montant de 650 000€ TTC (financement à 90% par l'Agence de l'eau et 10% par le Feder)
- Poursuite de la démarche sur le moulin du grand Ronquerolles (Agnetz)
- Poursuite des études sur les ouvrages d'en bas (Etouy) pour un montant de 18 900 € TTC et Bailly le Bel (Breuil le Sec) pour un montant de 8 600 € TTC, ainsi que sur la restauration de la Brèche à Litz pour un montant de 19 140 € TTC
- Démarrage des études sur les ouvrages de Saint Gobain (Rantigny) et Lessier (Agnetz)
- Démarrage de la maîtrise d'œuvre sur l'ouvrage d'Hatton (Essuiles Saint Rimault)
- Poursuite des études des zones humides de Cambronne Les Clermont (15 000€ TTC) et du parc Chedeville (15 000 € TTC)
- Réalisation des travaux de restauration des zones humides sur les communes de Clermont (30 000 € TTC), Breuil le Vert (montant restant à définir), Breuil le Sec (65 000 € TTC), Rantigny (120 000 € TTC), Bailleval (60 000 € TTC), Liancourt (36 000 € TTC) et Nogent sur Oise (montant restant à définir).

2.2.2 Recettes de fonctionnement

Les recettes pour les travaux et études seront constituées :

- De la participation des membres : 170 000 € pour la GEMA et 39 500 € pour le SAGE
- Des subventions de l'Agence de l'eau Seine-Normandie
- Des subventions du FEDER
- Des subventions du conseil départemental de l'Oise
- De l'excédent présent à la fin de l'année 2022

La participation des membres attendue pour 2023 est donc la suivante. Elle est identique depuis 2019.

EPCI à FP	SAGE (2023)	GEMA (2023)	Total
ACSO	4 221.98 €	18 170.55 €	22 392.53 €
CAB	2 764.52 €	11 897.93 €	14 662.45 €
CC de la Plaine d'Estrées	402.89 €	1 733.95 €	2 136.84 €
CC Oise Picarde	3 651.91 €	15 717.06 €	19 368.97 €
CC Clermontois	11 940.98 €	51 391.55 €	63 332.53 €
CC Liancourtois	6 670.85 €	28 709.98 €	35 380.83 €
CC Plateau Picard	9 846.88 €	42 378.97 €	52 225.85 €
TOTAL	39 500 €	170 000 €	

2.2.3 Dépenses d'investissement

Le SMBVB va remplacer la 208 achetée au démarrage du syndicat et utilisée pour le SAGE. Le nouveau véhicule sera également une 208, achetée d'occasion (14 400 km, véhicule de 2021), pour 15 000€. La vente de l'ancien véhicule sera réalisée pour financer une partie de cette acquisition.

Par ailleurs, dans le but d'améliorer le suivi quantitatif et qualitatif de la Brèche, le syndicat va investir dans du matériel permettant de disposer de données sur les débits. Cet investissement est subventionné à hauteur de 80% par l'Agence de l'eau. L'investissement est estimé à 35 000€.